

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORANT SUR LE TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIES PRIVEES OUVERTES (EN PARTIE) A LA CIRCULATION PUBLIQUE DE L'ALLEE DES PLANTEES, CHEMIN DES BAUDITS, AVENUE DE LA GARE, ROUTE DE LA LANDE, RUE DU 19 MARS 1962, IMPASSE DE GREZIEUX, RUE VALENTINE, ROUTE DES CIMES ET RUE CARLES DE MAZENOD

Par arrêté n°13_2025 DIV du 15/10/2025, le Maire de Saint-Marcellin-en-Forez, Loire, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le transfert d'office dans le domaine public communal des voies privées ouvertes à la circulation publique (en partie) de l'allée des Plantées, chemin des Baudits, avenue de la Gare, route de la Lande, rue du 19 mars 1962, impasse de Grézieux, rue Valentine, route des Cimes et rue Carles de Mazenod. Au terme de l'enquête publique, le transfert d'office sera prononcé par délibération du Conseil municipal de Saint Marcellin en Forez.

L'enquête publique aura une durée de 15 jours consécutifs, du lundi 24 novembre 9 h00 au 8 décembre 2025 à 16 h30.

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier soumis à l'enquête ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par la Commissaire Enquêtatrice, seront tenus à la disposition du public en Mairie de Saint Marcellin en Forez, 24 Rue Carles de Mazenod, lundi 24 novembre 9 heures au 8 décembre à 16 heures inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la Mairie (Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h) avec **une clôture de l'enquête le lundi 8 décembre à 16h30.**

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune www.saintmarcellinenforez.com.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête public ouvert à cet effet.

Les observations sur ce projet pourront également être reçues :

- par voie postale au plus tard le 8 décembre 2025 par la Commissaire-Enquêtatrice au siège de l'enquête où toute correspondance doit être adressée à l'adresse suivante (en précisant sur l'enveloppe la mention « Ne pas ouvrir ») :

A l'attention de Madame la Commissaire Enquêtatrice

Enquête Publique « Classement voiries privées ouvertes à la circulation »

**Mairie de Saint MARCELLIN EN FOREZ,
24 rue Carles de Mazenod
42680 SAINT MARCELLIN EN FOREZ**

- par courriel à l'adresse suivante : enquetepublique@saintmarcellinenforez.fr (Cette adresse sera active du lundi 24 novembre 9h00 au 8 décembre à 16h30).

Madame Cécile DEUX, Commissaire Enquêtatrice, se tiendra à la disposition du public et recevra les observations faites sur le projet soumis à enquête publique, en **Mairie de Saint Marcellin en Forez**, 24 Rue Carles de Mazenod 42680 **SAINT MARCELLIN EN FOREZ** les jours suivants :

- **Mercredi 26 novembre 2025, de 9 h 00 à 11 h 30,**
- **Lundi 8 décembre 2025, de 13 h 30 à 16 h 30,**

Sauf en cas de demande d'anonymat, toutes les contributions reçues, quelle que soit leur forme pourront être ultérieurement résumées, dans le rapport d'enquête avec mention du nom du contributeur et de sa commune de résidence. Si le contributeur demande l'anonymat, sa contribution sera publiée avec les seules mentions de son prénom et de sa commune de résidence si ces derniers sont fournis.

A l'expiration du délai de l'enquête publique, le registre sera clos et signé par la Commissaire Enquêtatrice. Celle-ci disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au Maire de la commune de Saint Marcellin en Forez le dossier d'enquête publique avec son rapport et ses conclusions motivées.

Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune www.saintmarcellinenforez.com pendant une durée de 1 an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Monsieur le Maire de SAINT MARCELLIN EN FOREZ est responsable juridiquement du projet. Toute information concernant ce projet pourra être obtenue auprès de la **Mairie de Saint Marcellin en Forez** -24 Rue Carles de Mazenod - 42680 **SAINT MARCELLIN EN FOREZ**.

Le 20 octobre 2025

**Le Maire,
Eric LARDON**

